



## Berlin Eco

NUMERO 23

© DG Trésor

16 décembre 2019

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### CONTEXTE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Selon une [étude](#) macro-économétrique de la *Friedrich-Ebert-Stiftung* intitulée « L'Europe peut faire mieux », **une mise en œuvre coordonnée de politiques salariales** (liées aux évolutions de productivité) **et d'investissement public dynamiques** (incluant une règle d'or autorisant l'endettement pour financer des investissements nets) **en Allemagne et au sein de la zone euro entraînerait des effets de croissance positifs** sur la zone. Modélisant également une réassurance chômage européenne et un budget zone euro, les auteurs de l'étude soulignent les potentiels effets stabilisateurs de tels mécanismes pour l'UEM.

#### ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

[L'institut munichois ifo](#) prévoit une stabilisation de l'économie avec une croissance du PIB de respectivement 0,1% aux troisième et quatrième trimestres 2019. **Le taux de croissance annuel devrait être de 0,5% en 2019 et progresser à 1,1% en 2020 et 1,5% en 2021** (valeurs déflatées, sans correction des effets calendaires). L'institut met l'accent sur le rôle de la politique budgétaire expansive du gouvernement dans cette reprise. Tandis que les services, la construction et la consommation des ménages devraient rester dynamiques, l'industrie ne sortirait progressivement de sa phase de récession qu'à partir de 2020. L'excédent courant devrait à nouveau augmenter passant de 7,3% de PIB en 2019 à 7,7% en 2020 puis 7,5% en 2021. [L'IfW Kiel publie une analyse et des estimations de croissance similaires, avec néanmoins un excédent courant plus élevé : 7,7% de PIB en 2019, 7,9% en 2020 et 7,7% en 2021.](#)

Selon Destatis, **la production du secteur industriel a chuté de 1,7% en octobre 2019** par rapport au mois précédent et de 5,3% en comparaison annuelle, tandis que **le nombre de nouvelles commandes dans le secteur manufacturier a diminué de 0,4%** (-5,5% en comparaison annuelle).

#### POLITIQUE BUDGETAIRE

**La nouvelle direction du parti social-démocrate SPD remet prudemment en question l'équilibre budgétaire du gouvernement fédéral et souhaiterait une renégociation du contrat de coalition en ce sens.** Norbert Walter-Borjans considère que le « *schwarze Null* » (renoncement à du nouvel endettement net dans le budget fédéral), voire le frein à la dette constitutionnel ne doivent pas entraver les investissements d'avenir. Cette position a été retenue dans [les conclusions du congrès annuel du parti](#).

**Le Conseil de stabilité a publié ses estimations du solde budgétaire de l'Etat (toutes APU) : 1,5% de PIB en 2019, 0,5% en 2020, 0,0% en 2021 et 2022 et 0,5% en 2023.** Concernant le solde structurel (toutes APU), le Conseil prévoit 1,25% de PIB en 2019, 0,5% en 2020, 0,25% en 2021, 0,25% en 2022 et 0,5% en 2023. La tendance à la baisse des excédents serait principalement due à la mise en œuvre d'importantes mesures du contrat de coalition. Jugeant la politique budgétaire actuelle suffisamment expansive, le Conseil s'exprime contre la mise en place d'un programme conjoncturel supplémentaire. A



titre de comparaison, l'institut *ifo* s'attend à un solde budgétaire (toutes APU) de 1,6% de PIB en 2019, 0,9% en 2020 et 0,2% en 2021, tandis que l'*IfW Kiel* annonce 1,5% de PIB en 2019, 0,7% en 2020 et 0,0% en 2021. Le passage du niveau de dette publique en dessous de 60% de PIB (l'un des critères de Maastricht) dès 2020 fait consensus.

### POLITIQUES SOCIALES

Selon des chiffres provisoires de [Destatis](#), les **salaires** conventionnels (incluant primes et forfaits négociés) ont progressé de 3,1% en 2019 (après +2,9% en 2018), soit la plus forte hausse observée depuis 2014. La progression des salaires conventionnels réels atteindrait 1,6% (sur la base d'une estimation de l'inflation de 1,5% par le conseil des Sages).

Suite au [congrès](#) annuel du 6 au 8 décembre 2019, l'objectif affiché du SPD est de se placer « dans une perspective » de relèvement du  **salaire minimum** horaire à 12€ tandis qu'une évaluation de la loi sur le salaire minimum est prévue pour 2020 par l'actuelle coalition.

Selon une étude de l'institut [WZB](#), le nombre de places d'**apprentissage** a diminué de 9% en dix ans (2007-2017) dans les entreprises cotées en bourse tandis qu'il a augmenté de 17% dans les entreprises non cotées. Les entreprises cotées négligeraient l'investissement de long terme que constitue la formation et privilégieraient les objectifs de résultats à court terme. Le 16 décembre 2019, la [chancellerie a organisé](#) un sommet sur la pénurie de main d'œuvre.

Le [Bundestag](#) a réintroduit le 12 décembre 2019 l'obligation d'être **maître-artisan** pour exercer 12 métiers (dans les activités de bâtiment ou la construction d'orgues notamment). Cette obligation avait été supprimée dans 54 métiers de l'artisanat en 2004.

## ACTUALITE FINANCIERE

### MARCHES FINANCIERS

Le ministre des Finances, O. Scholz pousse la proposition d'un projet de directive pour la mise en place d'une [taxe sur les transactions financières](#) par les 9 Etats-membres de la coopération renforcée. Cette taxe s'appliquerait aux actions d'entreprises dont la valeur boursière dépasse 1 Md€, le taux serait de 0,2%. Les recettes de la taxe sont estimées pour l'Allemagne à 1,5 Md€ et pourraient être utilisées pour financer la retraite de base adoptée récemment.

### REGULATION FINANCIERE

Selon une interview accordée par le directeur de la supervision bancaire, R. Röseler (BaFin) au quotidien *Börsen-Zeitung*, la *BaFin* a l'intention d'accorder une plus grande flexibilité aux établissements bancaires dans **l'utilisation de modèles internes** pour le calcul des besoins en capitaux propres et pour le passage entre standards d'analyse de risques et modèles internes, tels que décrits dans le décret sur la solvabilité (*SolvV*), et ce, afin de préparer la transposition des futures règles baloises.

Comme prévu dans le paquet bancaire de l'UE, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, [les banques publiques régionales d'investissement](#) (*Förderbanken*) ne seront plus soumises à *CRR* et *CRD* et trois d'entre elles (NRW-Bank, Rentenbank et L-Bank) ne seront plus supervisées directement par la BCE.

### BANQUES ET ASSURANCES

[La Commission européenne a approuvé le plan de sauvetage de NordLB](#) présenté par les Länder et les Landesbanken/caisses d'épargne concernés (cf. BE 6/19) : elle le juge conforme aux règles communautaires des aides d'Etat et estime que la rémunération des garanties des Länder correspond aux conditions du marché.



Lors de la [conférence du 10 décembre](#), la première organisée avec les investisseurs depuis quatre ans, **Deutsche Bank** a cherché à les convaincre des progrès accomplis en s'appuyant notamment sur la [baisse des exigences en fonds propres décidée par la BCE](#) (de 11,84 % à 11,59 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier). Elle a confirmé les objectifs de son programme de restructuration du 7 juillet (cf. BE 13/2019) : baisse des coûts à 17 Md€ (contre 23 Md€ en 2018) et rendement des capitaux propres (ROTE) de 8% d'ici 2022. En revanche, les revenus de sa banque principale (sans structure de défaillance) ne devraient plus atteindre 25 Md€ mais 24,5 Md€ d'ici 2022. Le cours de la banque a reculé de 6% depuis juillet. Par ailleurs, Deutsche Bank a annoncé qu'elle allait retirer du marché, le 30 décembre prochain, son titre hybride (dette subordonnée) émis en 2008 « [Deutsche Bank Contingent Capital Trust V](#) » d'une valeur nominale de 1,4 Md\$ (coupon : 8,05 %). Enfin, l'actionnaire chinois HNA, très endetté, a cédé les derniers 5% encore détenus en juillet dans Deutsche Bank au gestionnaire d'actifs autrichien C-Quadrat qui gérait les parts de l'investisseur chinois depuis son entrée au capital de Deutsche Bank en juillet 2017.

[DekaBank](#) puis [Helaba](#) ont annoncé qu'elles avaient autorisé leur direction à débiter en janvier les discussions portant sur leur rapprochement (cf. BE 19/2019). La première affiche l'objectif d'une étroite collaboration et la seconde celui de la refonte en un organe central du groupe des caisses d'épargne.

Selon des informations du *Spiegel*, **Hamburg Commercial Bank** (anciennement HSH Nordbank) prévoit des suppressions de postes supplémentaires (effectifs devraient reculer de 1400 à 700 d'ici fin 2021). Cette rumeur est d'autant plus mal accueillie que les rémunérations de certains membres du directoire seraient extrêmement élevées.

Depuis le 10 décembre, les clients de la quasi-totalité des caisses d'épargne, en possession d'une carte de crédit, peuvent effectuer des paiements avec [Apple Pay](#). Apple perçoit 0,15 % à chaque transaction, soit la moitié de la commission interbancaire de paiement prélevée par les caisses d'épargne. Le système propre aux caisses d'épargne, Paydirekt, a, quant à lui, peu de succès.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Service Économique de Berlin  
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :  
Pariser Platz 5  
10117 Berlin  
Twitter: @FRTresor\_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et  
Laurence Rambert  
Revu par : Catherine Rozan

Version du 16 décembre 2019